



MME SABROU ESTELLE
EURL ES GOURMET
92, Impasse du Bois des Carrières
Lieu-dit Les Carrières
46090 MAXOU

Le 24/01/2025

Réf. Entreprise : CAP46A002082

FACTURE 2025 / 25 / La Maison de L'artisan

Unité monétaire : Euros

Régulé par prélèvement automatique selon les modalités définies en 2ième page

DESIGNATION	QTE	P.U	Total HT	Taux TVA
COTIS 2025 - SYNDICAT DES CHARCUTIERS TRAITEURS	1.00	399.00	399.00	0.00

TAUX TVA	TVA	TOTAL HT :	399.00
Exonération de TVA	0.00	TOTAL TVA :	0.00
TOTAL TVA	0.00	TOTAL TTC (€) :	399.00

FACTURE 2025/25/La Maison de L'artisan - page 1



Votre règlement en prélèvement automatique se fera selon l'échéancier suivant :

Échéance	Date prélèvement	Montant
1	20/02/2025	199.50 €
2	21/08/2025	199.50 €

Conformément à votre demande, les prélèvements sont effectués sur votre compte IBAN :

FR76 3000 4001 7500 0101 8673 387

Les identifiants associés aux prélèvements SEPA vous concernant sont :

Nom du créancier : La Maison de L'artisan

Identifiant créancier SEPA (ICS) : FR26ZZZ622282

Référence unique du mandat (RUM) : DEP046A41816

PS : En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de nous transmettre, dès aujourd'hui, un nouvel IBAN et une nouvelle autorisation de prélèvement SEPA.

FACTURE 2025/25/La Maison de L'artisan - page 2